



REUNION DU 9 novembre 2021

PV N° 9

Président de séance : M. DUFOSSET Alexandre.

Présents : MM. BALESTRAT Christian, LIOBET Guilhem, VILLENEUVE Michel, DUGENY Rodolphe.

Excusés : MM. SEJOTTE André, FRACHET Olivier.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF.
Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

La commission rappelle aux clubs que tout changement de dates, d'horaires ou de terrain doit se faire uniquement via footclubs au moins 7 jours avant la date prévue pour la rencontre concernée et avec accord des deux clubs.

La commission rappelle aux clubs qu'ils doivent saisir les résultats sur footclubs avant le Lundi 12h00 sous peine d'amende.

CHAMPIONNATS Catégorie U17

Niveau 1 : D1

Calendrier

Dates	18/09	25/09	02/10	09/10	16/10	23/10	30/10	06/11	13/11	20/11	27/11	04/12	11/12	18/12
Journées	X	X	X	X	X	MR		X	A6	A7	A8	A9	A10	MR
Dates	15/01	22/01	29/01	05/02	12/02	19/02	26/02	05/03	12/03	19/03	26/03	02/04	09/04	16/04
Journées	A11	R1	R2	R3	MR		Coupe	R4	R5	Coupe	R6	R7	R8	MR
Dates	23/04	30/04	07/05	14/05	21/05	28/05	04/06	11/06						
Journées		Coupe	R9	R10	R11									

A= Journées aller

R= Journées retour

MR= Match de rattrapage



Niveau 2 : D2

Calendrier 1ere phase

Dates	18/09	25/09	02/10	09/10	16/10	23/10	30/10	06/11	13/11	20/11	27/11	04/12	11/12	18/12
Journées	X	X	X	X	X	MR		X	R1	R2	R3	R4	R5	

A= Journées aller

R= Journées retour

MR= Match de rattrapage

La commission technique de la Creuse souhaite intégrer la 2^{ème} phase de championnat U17 D2 du district de la Haute-Vienne. Cinq équipes de la creuse sont concernées. La commission, qui est favorable à cette intégration, demande aux clubs de la Haute-Vienne concernés, leur avis par mail à adresser au district.

Changement de terrain :

Poule A

Le match N° 51282.2 Opposant l'équipe de Foot Sud 87 1 et l'équipe de l'US St Léonard de Noblat 1 prévu sur le stade de Saint Bonnet Briance **aura lieu sur le stade Yves DESROCHE à Pierre Buffière.**

Catégorie U15

Calendrier 1ere phase « brassage »

Dates	18/09	25/09	02/10	09/10	16/10	23/10	30/10	06/11	13/11	20/11	27/11	04/12	11/12	18/12
Journées	X	X	X	X	X	MR		X	R1	R2	R3	R4	R5	

A= Match aller

R= Match retour

MR= Match de rattrapage



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

Changement de terrain :

Le match N° 51509.2 Opposant l'équipe de FC Pays Arédien 1 à l'équipe de l'E. Rochechouart/FC 2 Vallées 1 prévu sur le stade de Saint Yrieix La Perche **aura lieu sur le stade de Lagnac Le Long.**

COUPES DEPARTEMENTALES

La commission des jeunes rappelle aux clubs que les règlements relatifs aux coupes U19, U17 et U15 sont téléchargeables sur le site du District.

U19 : Challenge « Jean ROCHE »

Vu le mail du club de Rilhac Rancon du 10 Octobre 2021 qui demande son engagement à la coupe départementale U19 (Challenge Jean Roche), la commission est favorable à cet engagement si un nombre suffisant d'équipes engagées permet la tenue de cette coupe. A ce jour, seulement 2 équipes sont engagées.

La commission rappelle aux clubs qu'ils peuvent engager à cette compétition les équipes U18 et U 19 qui évoluent en ligue dans les limites fixées par l'article 3.2 du règlement de ce challenge.

Ceci est le dernier rappel avant l'annulation de la coupe U19.

Liste des équipes engagées :

Aixe sur Vienne AS 2 CA Rilhac Rancon

U17 : Challenge « Maurice BONNET

Mail de l'US Saint Léonard de Noblat .

Vu le mail reçu le 05/11/2021 de l'US Saint Léonard de Noblat qui déclare forfait pour le match de coupe U17 District,

la commission,

- Prend acte
- Enregistre le résultat suivant :

E. Bosmie/Isle/Condat 1: 3 - US St Léonard de Noblat 1 : 0



Dit L'Ent. Bosmie/Isle/Condat 1 **qualifiée** pour le prochain tour.

En application du point 5 de l'article 14 du règlement de la coupe U17, l'équipe U17 de l'US Saint Léonard de Noblat ne peut plus participer à la coupe U17 Consolante.

Amende de **33 Euros** au club US Saint Léonard de Noblat (**517419**) pour son forfait en coupe.

Suite au 1^{er} tour qui a eu lieu le 06/11/2021, les équipes qualifiées pour le prochain tour sont :

- | | | |
|---------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| - E. Bosmie/Isle/Condat 1 | - Limoges Lafarge JS 1 | - C.S. Feytiat 1 |
| - Foot Sud 87 1 | - E. Fcco/ Feuillar/Sére 1 | -S.C.Verneuil sur VienneE 1 |
| - Fun 87 Gj 1 | - Vigenal Fc Limoges 1 | - Aix sur Vienne AS 2 |
| - F.C. Pays Arédien 1 | | |

Les équipes de Aix sur Vienne AS 1 et Rilhac Rancon CA 1 et de l'E.F. Val de Vienne éliminées en coupe U17 LFNA seront intégrées au prochain tour.

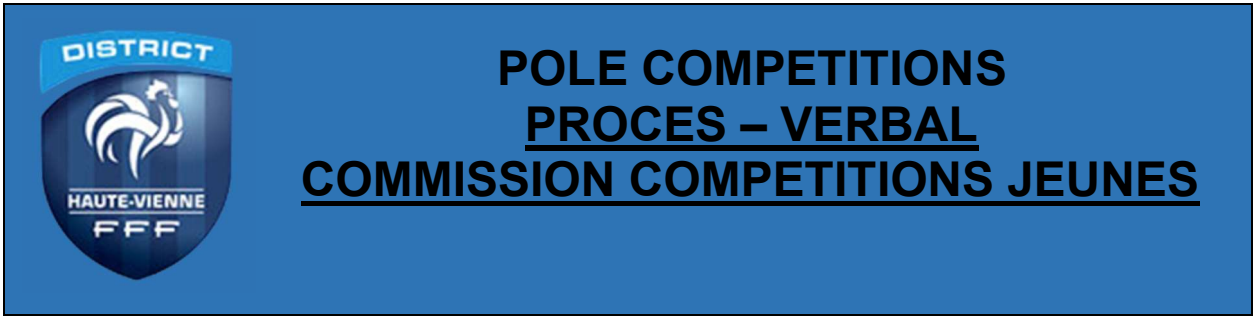
U15 : Challenge « Roger LEGER »

Suite au 1^{er} tour qui a eu lieu le 06/11/2021, les équipes qualifiées pour le prochain tour sont :

- | | | |
|--------------------------|--------------------------|----------------------------------|
| - Aix sur Vienne AS 2 | - Limoges Lafarge JS 2 | - SA Le Palais sur Vienne 1 |
| - CA Rilhac-Rancon 1 | - Limoges Football 1 | - Bessines Avenir Nord Foot 2 |
| - E. Chat/Ne/Eym/Lacro 1 | - E. AFP/S.Val 1 | - E. Rochechouart/FC 2 Vallées 1 |
| - Isle JA 1 | - E. Le Palais/St Just 2 | - E. ASPTT/Landouge 1 |
| - CS Feytiat 2 | - FC Pays Arédien 1 | |

Suite à la demande du bureau du comité directeur du district et à titre exceptionnel, la commission demande aux clubs de l'E.F Val de Vienne et de Bonnac la Côte qui avaient oublié de s'engager en coupe U15 principale et consolante d'organiser (après s'être engagé) avant le 2eme tour un match opposant leurs équipes U15 comptant pour le 1^{er} tour. Ils devront avisé, suffisamment tôt, le district de la date retenue pour ce match pour que celui-ci désigne un arbitre. Le vainqueur de ce match sera intégré au 2eme tour, le perdant sera intégré en coupe consolante.

Fin de séance à 19h30



La prochaine réunion aura lieu le 16 Novembre 2021 à 18h30.

Le Président de séance

M. DUFOSSET Alexandre

Le secrétaire

M. LIOBET Guilhem

Fin de séance à 19h30

La prochaine réunion aura lieu le 09 Novembre 2021 à 18h30.

Procès-verbal validé par le Secrétaire Général, Mounir SISSAOUI